

COQS, POULES ET CHAPONS AU SERVICE DE LA SATIRE DANS LE *GALLUS PUGNANS*  
DE VADIANUS (1514)

En 1514, Joachim von Watt appelé aussi Vadian ou Vadianus (1483/84-1551)<sup>1</sup> publie à Vienne une œuvre difficile à classer intitulée *Mythicum syntagma cui titulus Gallus pugnans*<sup>2</sup>. Les poules y mettent les coqs en accusation pour les combats auxquels ils participent, pour la violence dont ils font preuve à leur égard et, paradoxalement, pour le peu de zèle qu'ils déploient pour assurer la protection du poulailler. Ces derniers justifient leur comportement et répliquent en accusant les poules d'être jalouses de leur statut. Pour trancher le différend, on choisit des gallinacés sans genre, les chapons, afin de ne favoriser personne. Leur arbitrage aboutit à un *statu quo* supposé permettre le retour de l'harmonie au sein du couple. Chacun est invité à faire un effort pour le bien commun. Alors que l'affaire semble réglée, un parasite intervient pour proposer de passer tout le monde à la casserole : la satire l'emporte définitivement sous le coup de cette apparition facétieuse et carnavalesque.

Humaniste helvétique né et mort à Saint-Gall, Vadianus est issu d'une famille marchande aisée. En 1502, il choisit de poursuivre sa formation à l'université de Vienne. En 1514, il est honoré du titre de *poeta laureatus* par l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, alors qu'il occupe un poste de professeur au sein de l'université dont il devient le recteur deux ans plus tard. Sous l'influence de l'empereur, l'université de Vienne s'ouvre à l'humanisme. Conrad Celtis y occupe un poste un partir de 1497 et en 1501 le *collegium poetarum* y est fondé. C'est dans un environnement marqué par la pensée humaniste qu'évolue Vadianus lors de ses années viennoises. Auteur de plusieurs éditions commentées d'auteurs antiques, il est connu pour son commentaire du *De situ orbis* de Pomponius Mela paru à Vienne en 1518, mais aussi pour être le premier éditeur germanophone de la *Batrachomyomachia* traduite en latin (1510), cette épopée parodique attribuée à Homère depuis

---

<sup>1</sup> Pour la biographie de Vadianus, cf. GAMPER 2017 ; SCHIRRMEISTER 2013 ; SIEBER 2013 ; FROHNE 2010

<sup>2</sup> La première édition non paginée est publiée chez Hieronymus Vietor et Joannes Singrenius. Les numéros de page utilisés dans cet article renvoient à la pagination ajoutée manuellement dans le volume conservé par la Bibliothèque nationale de Vienne et disponible en ligne : <https://onb.digital/result/10A784A0>.

l'Antiquité<sup>3</sup> qui met en scène la guerre entre les grenouilles et les souris. Toutefois, c'est dans sa langue maternelle et sous couvert d'un anonymat souhaité qu'il collabore à différentes entreprises historiographiques en langue allemande lorsqu'il rentre dans sa ville d'origine en 1518 pour y occuper différentes charges politiques, parmi lesquelles celle de délégué à la Diète fédérale.

Les termes employés par les lecteurs pour décrire le *Gallus pugnans* depuis sa parution mettent en évidence l'absence de consensus autour de la définition de ce texte<sup>4</sup>. *Scherz, allegorisches Drama, Posse* ou « *Verspottung [...] der scholastischen Disputation* »<sup>5</sup> sont autant de termes qui décrivent le texte sans le codifier et le placent au carrefour d'influences diverses. En ce sens, Vadianus est véritablement un auteur de la Renaissance et son esthétique de création oscille entre adaptation des sources antiques, médiévales et contemporaines et invention<sup>6</sup>. En particulier, cette hybridité offre à son auteur un espace de liberté propice à l'expression de la satire, comme le rappelle Porter : « But for the satirist, the variety of models, and the classical precedent for mixing forms and taking an innovative approach, enabled a range of generic freedom which is denied to some other genre »<sup>7</sup>. La satire renaissance renoue ainsi étymologiquement avec la *satura* antique.

Dans le cas spécifique du *Gallus pugnans*, comment les poules, les coqs et les chapons s'intègrent-ils à cette satire ? Comment Vadianus parvient-il à exploiter le sujet du coq ? L'analyse de la structure littéraire du *Gallus pugnans* mettra en évidence les influences auquel le texte est soumis. Cette approche par la forme affirmera la dimension satirique du texte et l'importance de sa dimension animalière qui sera ensuite explorée en deux temps. D'abord, une double satire institutionnelle sera dégagée à travers la remise en question de la méthode scolastique et la parodie de procès. Enfin, la satire des relations de couple qui se trouve au cœur de la narration sera analysée à travers la représentation métaphorique et stéréotypée des trois genres et la médiation proposée pour régler le conflit.

---

<sup>3</sup> Depuis les recherches de Martin Lichfield West, on considère que l'œuvre a été écrite à l'époque hellénistique, cf. WEST 2003, p. 271.

<sup>4</sup> ZIMMEL 1947, p. L-LV.

<sup>5</sup> NÄF 1944, p. 262.

<sup>6</sup> BLOEMENDAL 2014, p. 308.

<sup>7</sup> PORTER 2014, p. 334.

## 1. GENRE FLUCTUANT ET COMPOSITION HYBRIDE AU SERVICE DE LA SATIRE

Datée des ides de décembre 1513, l'épître dédicatoire du *Gallus pugnans* est adressée à un humaniste viennois, Johannes Putsch, chancelier de l'Université et prévôt de l'église Saint-Stéphane. Elle renseigne sur les origines de l'ouvrage, un voyage à cheval au cours duquel Vadianus a assisté à un combat de coqs<sup>8</sup>, et présente l'argument du texte :

*Leges tu quidem, Gallinarum multa aegro animo ferentium, insolentiam eam, quae fere, flatili mulierum naturae adpropinquat. Tum Gallorum virilem et excussam maturis consiliis causisque defensionem. Postremo vero Caporum semimarium arbitrium, qui, ut eos generis natura hortabatur, pacis gratia et conjugalis amoris praestantia perpensa, partibus inductis foedus conciliant*<sup>9</sup>.

Tu liras sans doute ce manque de modération des poules qui supportent bien des peines d'un esprit tourmenté, manque de modération qui s'apparente presque à la nature changeante des femmes. Ensuite, tu liras la défense des coqs, une défense virile et déployée à travers des délibérations et des motifs bien développés. Mais enfin, tu liras l'arbitrage des chapons mi-mâles qui, comme la nature de leur genre les y encourageait, après avoir évalué le bénéfice de la paix et la supériorité de l'amour conjugal, ménagent un pacte entre les parties représentées.

Le récit se présente donc sous la forme d'un procès en trois parties : les termes de *defensio* et *arbitrium* renvoient au champ lexical judiciaire, mais le terme d'*accusatio* est omis au profit d'*insolentia*. Le discours d'accusation est ainsi placé sous le signe du manque de modération ou de l'étrangeté stylistique. En effet, dans le *Brutus*, l'orateur est appelé à éviter l'*insolentia* qui est perçue comme une maladie<sup>10</sup>. En qualifiant ainsi l'accusation des poules, Vadianus suggère que leur action n'est pas justifiée et que leur démarche est entachée du sceau de la maladie. Cependant, le substantif *insolentia* et l'adjectif *insolens* apparaissent également à cinq reprises pour qualifier les

<sup>8</sup> *Gall. pugn.* p. 2. Les traductions sont le fruit d'un travail collectif revu par mes soins pour cette recherche. Je remercie les étudiantes et étudiants de l'Université de Neuchâtel qui ont participé au cours donné en 2020 autour du *Gallus pugnans*. Cet enseignement a permis l'écriture d'une adaptation francophone de l'œuvre de Vadianus pour la scène contemporaine (PAUPE 2021). La première de la pièce intitulée *Gallus Pugnans. Panique au poulailler* a été donnée en juin 2021 par le Groupe de Théâtre Antique de Neuchâtel dans une mise en scène de Guy Delafontaine. Une nouvelle édition critique du texte est également en préparation.

<sup>9</sup> *Gall. pugn.* p. 3.

<sup>10</sup> Cic. *Brutus* 82.

coqs et leur comportement sur un total de huit occurrences. Le reproche n'est donc pas spécifiquement féminin: c'est la situation dans son entier qui semble marquée du sceau de l'immodération.

Si elle permet de se focaliser sur la dimension judiciaire du texte, la tripartition annoncée de l'œuvre ne correspond pas exactement à la réalité. En effet, dans l'édition de 1514, le *Gallus pugnans* n'est pas découpé en trois, mais en six parties: *prologium*; *pro gallinis adversus gallos instituta oratio*; *pro gallis contra gallinas instituta defensio*; *collocutores*; *arbitrium* et monologue d'un parasite. On retrouve bien dans cette structure les trois parties judiciaires évoquées par Vadianus et il est notable que le terme d'*accusatio* soit une fois encore omis pour qu'y soit substitué le terme neutre d'*oratio*. La quatrième partie est une discussion qui donne la parole aux avocats, puis à Nomothetes, futur porte-parole des chapons. Plus dynamique que les deux longs discours qui la précèdent, elle évoque les genres de la comédie et de la satire, mais aussi les *colloquia*, ces dialogues à vocation pédagogique du XVI<sup>e</sup> siècle, dont certains sont marqués d'une tonalité satirique<sup>11</sup>.

Näf voit dans le *Gallus pugnans* l'influence des pièces de carnaval qui prenaient la forme d'une audience judiciaire<sup>12</sup>. La notion de renversement des rôles propre au carnaval est bien présente lors de l'audience puisque les spectateurs y sont amenés à jouer le rôle de juges<sup>13</sup>. La dimension théâtrale s'observe par la présence d'un prologue classique qui donne la parole à Philolaus et d'un épilogue mettant en scène un parasite, Lichenor, le seul personnage intrinsèquement facétieux de l'œuvre, qui renvoie aux genres de la comédie et de la satire. Son nom, qui signifie « lécheur (d'homme) », renvoie à sa profession de parasite. Il est tiré de la *Batrachomyomachie*, épopée satirique qui raconte le combat des rats et des grenouilles et que Vadianus a publiée en latin à Vienne en 1510. Dans l'esprit, le *Gallus pugnans* renvoie aux comédies d'Aristophane qui mettent en scène des chœurs composés d'animaux, comme dans les *Oiseaux* ou les *Grenouilles*.

L'inspiration satirique du *Gallus pugnans*, trop peu soulignée jusqu'ici, est indéniable. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les humanistes fréquentent assidûment les textes de Lucien de Samosate<sup>14</sup> qu'ils traduisent en latin. Ainsi son *Éloge du parasite* inspire sans doute le comportement de Lichenor qui se considère,

<sup>11</sup> VAN TIEGHEM 1944, p. 217.

<sup>12</sup> NÄF 1944, pp. 257-263.

<sup>13</sup> *Gal. Pugn.* p. 9: *Cum penes nos victoriam fore usque adeo certum habeam ut, quantum in me est, nullum causae nostrae destinatum Iudicem exoptem sed vos omnes, Spectatores, aequè velim ita veritatis esse patronos, ut ego hodie Gallinarum ero.*

<sup>14</sup> La bibliothèque de Vadianus compte quatre éditions de Lucien, dont un recueil publié en 1506 de petites pièces traduites en latin par Désiré Érasme et Thomas More. On y retrouve plusieurs dialogues, notamment le *Gallus sive Somnium*. SCHENKER-FREI 1973, n° 219.

à l'image du parasite de Lucien, comme le dépositaire d'une sagesse supérieure, tandis que Vadianus puise dans *Le songe ou le coq* une variation sur le récit des amours de Mars et Vénus où le dieu de la guerre transforme un individu en gallinacé pour le punir de ne pas l'avoir averti de l'arrivée du soleil<sup>15</sup>. Porter souligne l'importance des écrits du satiriste grec comme modèles formels à la Renaissance et précise également l'influence qu'il a pu avoir sur les humanistes : « sixteenth-century scholars found a precedent in Lucian's use of ridicule and irony against the vice of his age for their own use in fighting the abuses present in Renaissance society »<sup>16</sup>. Ultime retournement de situation, l'apparition d'un parasite au terme du *Gallus pugnans* vient donc bouleverser la compréhension que l'on pouvait avoir du procès et de son éventuelle moralité : finalement, la satire l'emporte dans un monologue qui fait voler en éclats les repères pour signifier la vanité de ce qui précède. Ce faux-discours final n'est pas sans évoquer les *encomia* composés à la Renaissance et tout particulièrement les faux éloges, comme le *Moriae encomium*, l'*Éloge de la folie* d'Érasme, publié pour la première fois en 1511. Par ailleurs, la composante laudative n'est pas absente des discours prononcés par Philonicus, l'avocat des poules, et Euthymus, le défenseur des coqs. Les *confirmations* et *refutationes* de leurs interventions se présentent presque comme des listes des qualités supposées dresser des portraits flatteurs des deux parties. Les arguments convoqués, par leur hétérogénéité et leur valorisation des animaux vivants et morts, prêtent à sourire<sup>17</sup>. Dans l'édition de 1514, les références aux sources sont succinctement identifiées par des notes marginales qui nomment simplement les auteurs cités. Les autorités évoquées sont majoritairement antiques, mais aussi médiévales comme Albert Le Grand (env. 1200-1280) ou de la Renaissance avec Jean Pic de La Mirandole (1463-1494). Le catalogue de la bibliothèque de Vadianus est connu par l'inventaire réalisé en 1553 par Johannes Kessler, son premier biographe<sup>18</sup>. Cet outil

<sup>15</sup> LUCIEN, *Song.* 3 et *Gal. Pugn.*, p. 16-17.

<sup>16</sup> PORTER 2014, p. 325.

<sup>17</sup> Ainsi, les poules, même âgées, font le plaisir des cuisines alors que les coqs n'intéressent les cuisiniers que s'ils sont poussins ou coquelets. Une femme médecin atteste que leur chair et leur graisse sont les meilleures, la chair maigre des coqs possède, elle aussi, des vertus. Du point de vue médical, la cervelle de poule est un remède pour les plaies et sa chair sert de bandage pour les blessures, par ailleurs les fientes de poules servent à repousser les poisons (*Gall. pugn.* p. 19), tandis que la cervelle de coq repousse les lions et les panthères (*Gall. pugn.* p. 35). Selon les médecins, il se trouve dans la vessie des coqs une pierre qui peut guérir les maladies de la vessie chez l'homme. Une femme qui mange des testicules de coqs après la conception enfante un garçon (*Gall. pugn.* p. 35-36).

<sup>18</sup> Le catalogue de la bibliothèque de Vadianus a fait l'objet de plusieurs publications qui ont complété l'inventaire de Kessler. SCHENKER-FREI (1973) dénombre 1259 entrées.

s'avère précieux pour identifier les œuvres auxquelles emprunte l'auteur saint-gallois, une tâche accomplie en partie par Zimmel<sup>19</sup>.

L'hybridité du *Gallus pugnans* révèle les qualités de philologue de Vadianus qui joue avec les genres et les textes pour produire une œuvre originale, conforme à l'écriture parfois syncrétiste des Humanistes. Dans cette perspective, la présence d'animaux ancre tout particulièrement le texte dans le registre de la satire aussi bien antique que renaissante<sup>20</sup>, mais Vadianus ne se contente pas de cette seule utilisation littéraire du motif du coq. Il exploite plusieurs facettes des gallinacés pour moquer les réalités contemporaines : le tribunal, l'université et les relations de couple.

## 2. DOUBLE SATIRE INSTITUTIONNELLE DU MONDE JUDICIAIRE ET ACADÉMIQUE PAR LE DISCOURS

Le résumé de Vadianus à Putsch<sup>21</sup> suffit à mettre en évidence l'usage détourné qui est fait du tribunal. L'univers de la narration qui mêle gallinacés et êtres humains ainsi que le choix d'animaux castrés comme médiateurs donne sans équivoque le ton. L'apparition d'un parasite aviné qui se pose en sage véritable et propose un jugement alternatif vient confirmer la relative efficacité des tribunaux. La satire s'opère donc aux niveaux narratif et formel, puisque les discours des avocats, classiques dans leur construction, font un usage excessif de l'intertextualité et privilégient ainsi l'argument d'autorité au détriment du développement argumentatif. Le *Gallus pugnans* met en évidence la vacuité de discours peu convaincants qui sont moins attachés à défendre une opinion qu'à enchaîner les citations.

### 2.1 SATIRE DU MONDE JUDICIAIRE

La satire des milieux judiciaires tient pour beaucoup dans le choix de prendre les chapons comme arbitres et dans l'argumentation qui le soutient en insistant sur la non-binarité du genre. Après les discours d'accusation et de défenses et face au mutisme des spectateurs invités à juger l'affaire, l'avocat des poules Philonicus interpelle un homme respecté, Nomothetes, et l'invite à parler en premier pour briser la glace. Ce dernier invite les poules et les coqs à confier leur sort aux chapons

<sup>19</sup> ZIMMEL 1947.

<sup>20</sup> PORTER 2014, p. 333.

<sup>21</sup> cf. *supra*, p. 2.

castrés (*capos castratos*<sup>22</sup>) qui doivent servir non pas de juges, mais d'*arbitri* en raison de leur neutralité :

*Arbitri, Hercle optime, erunt ob communis amicitiae vinculum et mores utriusque multis annis examussim perspectos. Et hoc etiam vocabulum illo plus est honorum. Nam arbitrorum officium multo mansuetius multoque in affinium et conjugum dissidiis opportunius*<sup>23</sup>.

Ils seront médiateurs, par le grand Hercule, puisqu'ils sont liés d'amitié avec les deux parties et ont véritablement éprouvé les mœurs de l'un et l'autre pendant de nombreuses années. De plus, ce terme-ci est aussi plus honorable que celui-là. En effet, le rôle des médiateurs est beaucoup plus doux et beaucoup plus approprié lorsqu'il est question de tensions de voisinage ou de couple.

Dans le prologue déjà, Philolaus qualifie les chapons de « genre neutre et non suspect aux yeux des deux parties »<sup>24</sup>. Nomothètes reprend une idée similaire lorsqu'il déclare que « personne ne tiendra raisonnablement pour suspects les chapons dans leur médiation »<sup>25</sup>, ce d'autant plus qu'il a remarqué que les deux avocats étaient prêts à faire appel aux chapons pour témoigner en leur faveur<sup>26</sup>. Par ailleurs, précise-t-il, ils sont liés par l'amour aux deux parties, ce qui les rend par nature impartiaux puisqu'ils « s'attachent aussi bien les coqs que les poules mus par la même conduite de l'amour »<sup>27</sup>. L'absurde proposition prête à rire, mais ailleurs Nomothetes avance une explication plus rationnelle et pas moins surprenante lorsqu'il évoque la difficulté que peut ressentir un individu jugé par un être qui n'est pas du même sexe<sup>28</sup>. Lue dans son contexte, il est clair que cette proposition évoque le genre des chapons, car *genus* est bien le terme employé par Vadianus lorsqu'il pointe les différences de sexe. Cependant, *genus* pourrait se lire au sens de race et la remarque viendrait alors remettre en question le jugement des animaux par des êtres humains, une proposition qui n'est pas à évacuer complètement si on considère l'environnement

<sup>22</sup> *Gall. pugn.* p. 38.

<sup>23</sup> *Gall. pugn.* p. 38.

<sup>24</sup> *Gall. pugn.* p. 9 : *neutrum genus nec suspectum partibus.*

<sup>25</sup> *Gall. pugn.* p. 40 : *nemo sane capos in arbitrato suspectos habebit.*

<sup>26</sup> *Gall. pugn.* p. 39. Pour les propos de Philonicus, cf. *Gall. pugn.* p. 14 et pour ceux d'Euthymus, cf. *Gall. pugn.* p. 27.

<sup>27</sup> *Gall. pugn.* p. 40 : *qui et Gallos et Gallinas pari amoris moderamine persequuntur.*

<sup>28</sup> *Gall. pugn.* p. 39 : *Praeterea odiosissimum est pati iudicem qui nostri generis non sit.*

intellectuel de l'époque. Alimentée par un verset de l'épître aux Romains<sup>29</sup>, la réflexion sur la place des animaux dans la création a donné matière aux théologiens du Moyen Âge et cette thématique a largement été débattue selon une approche scolastique. Pastoureau donne ainsi le titre de quelques sujets de *disputatio* menées à la Sorbonne : « ressuscitent-ils après la mort ? vont-ils au ciel ? dans un lieu qui leur est spécialement réservé ? tous les animaux ou bien un seul individu de chaque espèce ? (...) peuvent-ils travailler le dimanche ? faut-il leur imposer des jours de jeûnes ? (...) faut-il les traiter ici-bas comme des êtres moralement responsables ? »<sup>30</sup> À ces discussions universitaires s'ajoute la pratique judiciaire des procès d'animaux qui a cours depuis le Moyen Âge<sup>31</sup>. Le *Gallus pugnans* certes n'est pas une pièce à charge qui dénoncerait la pratique des procès d'animaux, mais l'œuvre s'apparente à une illustration ludique et satirique d'une question scolastique.

## 2.2 SATIRE DU MONDE ACADÉMIQUE

Que la *disputatio scolastica* soit traitée avec ironie par un humaniste n'a rien de surprenant Conrad Celtis, arrivé à l'Université de Vienne en 1497, se positionne résolument contre l'approche scolastique et l'exercice de la *disputatio* à l'université<sup>32</sup>. Les textes pédagogiques de toute l'Europe renaissance remettent en question la méthode scolastique, « ennemi[e] traditionnelle de l'humanisme » qu'elle soit appliquée ou non à la théologie : il « ne s'agit plus alors d'une simple rivalité entre écoles, mais de la nécessité de choisir entre un langage codé à l'usage d'initiés et une langue à la portée de tous les hommes »<sup>33</sup>. Si la structure de la dispute scolastique évolue à travers le temps, elle compte au moins trois interlocuteurs dans sa forme la plus aboutie, « le maître, qui propose la question, préside la discussion et présente sa *determinatio*, le *respondens*, qui donne une solution préliminaire, et l'*opponens*, qui attaque les arguments avancés »<sup>34</sup>. Les maîtres employaient cet outil pédagogique en posant des questions imaginées à partir des textes lus dans le but d'établir la vérité grâce aux raisonnements dialectiques. Les statuts de l'Université de Vienne de 1389, qui décrivent les modalités d'enseignement, renseignent sur la forme de la dispute telle qu'il est

<sup>29</sup> Ro 8, 21: *Quia et ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis in libertatem gloriae filiorum Dei.*

<sup>30</sup> PASTOUREAU 1999, p. 16.

<sup>31</sup> VARTIER 1970.

<sup>32</sup> ZIMMEL 1947, p. 19.

<sup>33</sup> RICO 2002, p. 131.

<sup>34</sup> WEIJERS 1999, p. 514.

recommandé de la pratiquer et le système décrit semble bien s'inspirer de la *lectura cum quaestionibus*. Plutôt qu'une véritable recherche de la vérité, la codification de la *disputatio* tend à devenir un exposé de l'érudition des participants qui multiplient les références aux autorités des temps passés au détriment de l'élaboration d'une pensée neuve et originale. Si la tripartition du discours évoquée par Vadianus dans l'épître dédicatoire rappelle la structure de la *disputatio scolastica*, le *Gallus pugnans* met bien en scène l'échec d'une parole autorisée et normée. En effet, le porte-parole Nomothètes, qui joue le rôle du maître censé conclure la *disputatio*, se trouve désavoué par le discours libre et déstructuré du parasite Lichénor. Selon Traningen, l'apparition de ce dernier est la preuve de la scénarisation de l'exercice et de la perte de sens de l'activité<sup>35</sup>.

Par ailleurs, les *disputationes* scolastiques qui donnaient accès au titre de docteur en théologie ne portent pas le nom de Hahnenkampf, « combats de coqs » dans l'ère germanique<sup>36</sup>. Logiquement les candidats qui s'y présentent étaient donc appelés *Galli* dans certaines universités allemandes, tandis que le mot de *parasitus* s'emploie comme juron pour qualifier les étudiants<sup>37</sup>. Selon Traningen, qui pousse assez loin l'identification en proposant une lecture presque historique du texte<sup>38</sup>, l'action du *Gallus pugnans* renvoie tout particulièrement à l'univers académique viennois, puisque la *disputatio* qu'il présente se déroule un vendredi<sup>39</sup>, jour de la *disputatio ordinaria*<sup>40</sup>.

Au niveau textuel et au-delà des citations de figures d'autorité, la dimension scolastique de l'œuvre apparaît clairement lorsque l'avocat des poules, Philonicus, et le défenseur des coqs, Euthymus, se disputent sur l'interprétation d'un extrait de la Bible. Évoquant le reniement de Pierre<sup>41</sup>, Philonicus conclut en disant que les coqs peuvent se montrer cruels et trahir les hommes par leurs cris. Le coq aurait pu avoir la sagesse de se taire, comme le recommande un sage<sup>42</sup>.

<sup>35</sup> TRANINGEN 2012, p. 275.

<sup>36</sup> ZIMMEL 1947, p. LIII-LIV.

<sup>37</sup> TRANINGEN 2005, p. 168 ; TRANINGEN 2012, p. 275.

<sup>38</sup> TRANINGEN 2005.

<sup>39</sup> *Gall. Pug.* p. 36 : *Parasceve instituendae concordiae collocutores Philonicus Euthymus Nomothetes.*

<sup>40</sup> WEIJERS 2002, p. 281-282.

<sup>41</sup> Mt 26, 34-76 ; Mc 14, 30-72 ; Lc 22, 34-61 ; Jn 13, 38 et 18, 27.

<sup>42</sup> *Gall. pugn.* p. 18-19 : *Non quodcumque noveris dicas sed plane cognoscens tace.* La note marginale de l'édition de 1514 indique Solon et Zimmel n'a pas pu identifier la source exacte. On retrouve cette sentence traduite en latin dans les *Commentariorum urbanorum Raphaelis Volaterrani octo et triginta libri* (XXVII, fo. CCCI) publiés en 1511 à Paris et que possédait Vadianus (SCHENKER-FREI 1973, n° 222). Pour la source originale, voir LAKS – MOST 2016, p. 140 : 17. ὁ ἄν ἴδης μὴ λέγε. 18. εἰδῶς σίγα.

Euthymus dénonce évidemment cette interprétation et s'attache à établir l'innocence du coq<sup>43</sup>. La discussion autour de l'œuf permet d'illustrer le poids des références aux auteurs des temps passés dans le discours et la façon dont l'exercice dialectique est tourné en ridicule. Après la *narratio*, Philonicus annonce qu'il va faire l'éloge du *genus gallinae*<sup>44</sup> morte ou vive. Il entreprend alors de dresser la liste des qualités attribuées aux poules parmi lesquelles il cite les multiples vertus des œufs : ce sont d'excellents remèdes, le blanc mélangé à la chaux permet de recoller le verre et possède également la capacité de rendre ignifuge le bois et les vêtements<sup>45</sup>. En avocat accompli, il profite de ce sujet pour attaquer les coqs. En effet, par opposition, ces derniers pondent des œufs à la coquille très dure qui, fécondés par la chaleur du fumier, donnent naissance à des basilics dont un seul regard suffit à provoquer la mort<sup>46</sup>. La source n'est pas explicitement citée par l'orateur, mais l'édition de 1514 précise dans la marge « Hermes », soit Hermès Trismégiste. La source exacte, que Zimmel n'avait pas identifiée, se trouve dans le *De animalibus* d'Albert le Grand<sup>47</sup>. C'est pour cette raison, poursuit Philonicus en citant la cheffe des poules que les hommes ont placé de vieux coqs au faite des toits : leurs œufs se brisent avant d'avoir eu l'occasion de donner naissance à un basilic. Le passage correspondant dans le discours du défenseur des coqs, Euthymus, mêle ironie, recours aux figures d'autorité et approche inductive :

*Gallus, inquis, decrepitis ovum parit quod Basiliscum edit. Quis credat hoc? Dii vestram fidem! Quam petulans genus foeminae sunt! Quam fabulas quam verum sequi malunt! Amo poetam qui inquit: « quisquis confidit mulieri frondibus haeret ». Nunquam putassem hoc anile in medium productum iri. [...] Ridiculus sane est et cum experientia tum maximorum philosophorum auctoritate convincitur qui haec in universum fabulosa esse contendunt. Cum enim senes Gallos habeamus et decrepitos quis unquam apud nos Basiliscum e Galli ovo natum vidit aut ovum saltem e Gallo? »<sup>48</sup>*

Un coq décrépité, dis-tu, pond un œuf duquel sort un basilic. Qui pourrait croire cela? Grands dieux! Ô combien effrontée est la gent féminine! Combien elles préfèrent suivre les fictions plutôt que la vérité! J'aime le poète qui dit que « faire confiance à une femme, c'est s'accrocher

<sup>43</sup> *Gall. pugn.* p. 32.

<sup>44</sup> *Gall. pugn.* p. 15.

<sup>45</sup> *Gall. pugn.* p. 15.

<sup>46</sup> *Gall. pugn.* p. 15.

<sup>47</sup> Albert Le Grand, *De animalibus libri*, 23. 116.

<sup>48</sup> *Gall. pugn.* 3. 61 et 63.

au feuillage.<sup>49</sup> » Jamais je n'aurais pensé que ce récit de vieilles femmes allait être exposé aux yeux de tous. [...] C'est tout à fait ridicule et démontré, d'une part par l'expérience pratique, de l'autre par l'autorité des plus grands philosophes qui soutiennent que ces dires sont en général des fables. En effet, alors que nous avons des coqs vieux et décrépits, a-t-on jamais vu chez nous un basilic né d'un œuf de coq ou, au moins, un œuf pondu par un coq ?

La réfutation d'Euthymus souligne l'absurdité du propos en plusieurs temps. Les phrases interrogatives et exclamatives marquent son ironie que la citation du poète Hésiode rend encore plus saillante. L'effet est double : d'une part, la vacuité de l'argumentation est soulignée par le ton, d'autre part, elle est contrée par l'évocation le recours à des figures d'autorité<sup>50</sup> et par l'expérience pratique. La gestion de l'argument de l'œuf de coq par les deux avocats met en évidence le recours systématique aux textes antérieurs et les limites d'une argumentation qui s'appuie sur des connaissances livresques. La démarche d'Euthymus, qui semble plus rationnelle que celle de Philonicus, pourrait presque en faire le tenant d'une forme de modernité, mais il collectionne lui-même les références intertextuelles qui l'ancrent dans l'ancienne tradition puisqu'il ne les exploite pas différemment. Il a même plus souvent recours aux sources anciennes que son collègue. En effet, l'édition de 1514 du *Gallus pugnans* décompte soixante-huit citations d'auteurs grecs (29) et latins (39) et plus de la moitié d'entre elles prennent place dans le discours d'Euthymus (35 occurrences, soit 51 %). La part de références chez Philonicus est moins élevée avec (seulement) vingt-et-un emprunts (31 %). Ce riche terrain intertextuel a permis à Näf de considérer ce texte comme un « combat de citations » plutôt qu'une argumentation sur le fond<sup>51</sup> et à y voir une satire non pas du discours judiciaire, mais de la méthode scolastique pratiquée dans les universités depuis le Moyen Âge. Ces deux interprétations ne s'excluent toutefois pas mutuellement. Au contraire, elles

<sup>49</sup> La citation d'Hésiode, traduite en latin, se trouve dans les *Commentariorum urbanorum Raphaelis Volaterrani octo et triginta libri*, XXX, fo. CCCXXVIII. Vadianus l'emprunte à un chapitre qui s'intitule « *Qui nuptias vituperant* ». Le texte grec se trouve chez Hésiode, *Des travaux et des jours*, v. 375 : ὃς δὲ γυναικὶ πέποιθ' ὃ γε φηλήτησι. Raphaël de la Volterra fait une erreur de traduction (il traduit φηλήτησι par *frontibus* quand on attendrait *furibus*) que Vadianus ne corrige pas.

<sup>50</sup> L'édition de 1514 précise dans la marge *Albertus M.*, soit Albert Le Grand. Zimmer a étrangement identifié ici le passage du *De animalibus libri*, 23. 116 à côté duquel il était passé dans le discours de Philonicus. Albert Le Grand ne précise pas non plus toutes ses sources : *ego non puto esse verum : tamen Hermetis dictum est et a multis susceptum propter dicentis auctoritatem.*

<sup>51</sup> Näf 1944, p. 262.

alimentent l'une l'autre le ton irrévérencieux du *Gallus pugnans* et le recours systématique aux arguments d'autorité alimente la satire des deux mondes.

### 3. SATIRE SOCIALE : DES COQS ET DES POULES À L'IMAGE DE L'HUMANITÉ

Le *Gallus pugnans* donne à lire une satire qui repose sur les portraits stéréotypés des individus de différents genres. Ainsi, alors que Philonicus s'attache à louer les poules en les célébrant vivantes et mortes pour leurs vertus et à blâmer les coqs pour leur violence, la défense d'Euthymus prend évidemment son contrepied. Ces comportements reposent sur une tradition qui remonte à l'Antiquité et traverse le Moyen Âge. Si les poules sont moins souvent évoquées dans les textes, les bestiaires médiévaux présentent le coq comme « un animal courageux qui défend vaillamment ses poules et n'hésite pas à affronter plus fort que lui. Mais c'est aussi un animal vaniteux, oublieux, sensuel lubrique »<sup>52</sup>. Leurs portraits ne diffèrent pas de ceux que présente Vadianus. L'identification des animaux aux êtres humains se fait implicitement par l'utilisation des termes *mulier*, *uxor* et *vir* pour évoquer les gallinacés. Le parallèle est parfois explicitement établi dans des comparaisons entre les deux mondes. Comme dans les fables, le masque animalier permet de parler de la société humaine par le truchement de la métaphore.

L'arrivée en scène quasi théâtrale de Quaqueria et de la délégation de poules est rapportée par Philonicus. Il met en avant leur beauté<sup>53</sup> et leur sensibilité qui se manifeste à travers leur capacité toute féminine à pleurer<sup>54</sup>. Pour Euthymus, l'avocat des coqs, les poules baignent leurs plaintes de larmes<sup>55</sup> à des fins manipulatoires et il n'hésite pas à déclarer que les larmes féminines ne valent pas une fève (*quid juvat inserere ea vestris lachrymis quae ne hili quidem facienda sunt*<sup>56</sup>), jouant avec l'étymologie du *nihil* latin qui vient de *hilum*. Par ailleurs, selon lui, les femmes exagèrent toujours :

*Novi enim mulieres quae cum natura sint invidae et ad iram propensae dum offenduntur sive potius castigantur ex festuca trabem ex stupa magnetem suo clamore facere.*<sup>57</sup>

<sup>52</sup> PASTOUREAU 2020, p. 194.

<sup>53</sup> *Gall. pugn.* p. 10 : *pulsarunt fores Gallinae tres insignes forma quas ipso statim aspectu non plane rusticas esse iudicabam eas.*

<sup>54</sup> *Gall. pugn.* p. 10 et *passim*.

<sup>55</sup> *Gall. pugn.* p. 25 : *tot lachrymis illitae querelae.*

<sup>56</sup> *Gall. pugn.* p. 25.

<sup>57</sup> *Gall. pugn.* p. 22.

En effet, je sais que les femmes, qui de nature sont envieuses et portées à la colère, lorsqu'elles sont offensées ou plutôt corrigées, font par leurs cris d'une paille une poutre et de l'étope une pierre de magnésie.

Les termes d'*invidia* et d'*ira* employés ici pour qualifier le comportement des femmes sont ceux qu'emploie Philolaus dans le prologue lorsqu'il établit la capacité des animaux à ressentir les mêmes émotions que les êtres humains : « [...] qu'une jalousie cachée jaillit des flammes les plus vives des colères. [...] En réalité, chez les bêtes aussi qu'une théorie qui n'est pas de moi considère comme mues par un instinct naturel, au nom du ciel, que ne peut la haine ! »<sup>58</sup>. Pour Euthymus, les poules sont grincheuses et jalouses<sup>59</sup>. Il compare même Quaquerria à une lamie, sorte de vampire dont on parlait pour effrayer les enfants<sup>60</sup>. À leur comportement plaintif et jaloux, il oppose les exemples d'Hersilie, épouse de Romulus, et de Racilie, épouse de Cincinnatus, qui savaient se réjouir des succès de leurs maris<sup>61</sup>. Au contraire, Philonicus insiste sur d'autres vertus des poules, tout particulièrement sur leur humilité<sup>62</sup>.

Le portrait des coqs est tout aussi contrasté. Philonicus met en avant leurs excès de violences à l'encontre des poules et la violence des combats qu'ils mènent à l'extérieur du poulailler. Selon Philonicus, les coqs trahissent leur nature :

*[...] firmiores in harena pugiles appareant quam ad Gallinaria custodes cum eos tamen gallinarum custodes esse natura voluerit et abominabiles pugnas non nisi luxus instituerit et petulantissima quaedam libido*<sup>63</sup>.

[...] qu'ils ont plutôt l'air de courageux boxeurs dans une arène que de protecteurs pour des poulaillers, alors que la nature cependant a voulu qu'ils soient les protecteurs des poules et que le faste seulement et un désir irréprouvable a provoqué des combats abominables.

<sup>58</sup> *Gall. pugn.* p. 8 : *[...] latentem invidiam vehementissimis irarum flammis erumpere. [...] Verum et in brutis quae a ratione aliena solo naturae instinctu pergere creduntur, pro boni dii, quid invidia potest ?*

<sup>59</sup> *Gall. pugn.* p. 24 : *morosum genus... invidissimae.*

<sup>60</sup> *Gall. pugn.* p. 27 : *cum ista tua delirante lamia.*

<sup>61</sup> *Gall. pugn.* p. 25.

<sup>62</sup> *Gall. pugn.* p. 11 : *cum aliis virtutibus tum vero maxime humilitate insignes.*

<sup>63</sup> *Gall. pugn.* p. 11.

Appliquée à la protection des poules dans un rôle de *custos*, la force est légitime, mais l'usage stérile qui en est fait dans l'arène comme *pugiles* est désapprouvé, tout comme le comportement que les coqs adoptent contre les poules qui sont victimes de nombreuses violences. Cette critique du caractère martial des coqs rejoint une thématique plus largement discutée par les Humanistes qui prennent position contre la guerre dans de nombreux textes<sup>64</sup>. Lorsqu'il évoque le comportement des coqs victorieux, Philonicus les décrit comme très excessifs (*insolentissimos*) et méprisant à l'égard des vaincus, un comportement que l'avocat admet avoir observé également chez les êtres humains (*circa et inter nos*)<sup>65</sup>. Le masque animalier semble ici permettre une fois encore la critique d'un comportement humain. Dès lors, les reproches adressés aux coqs qui montrent leur force en public (*ostentae fortitudinis jactantiam*) et prennent soin d'eux avec une attention presque féminine (*eum corporis cultum qui vix feminas deceat*)<sup>66</sup> doivent se lire comme une pique lancée à l'encontre des contemporains de Vadianus.

L'agressivité des coqs se manifeste notamment dans les affaires amoureuses, alors qu'ils se montrent au contraire peureux lorsqu'il s'agit de défendre les poules emportées par les rapaces<sup>67</sup>. Philonicus en veut pour preuve l'une des comparses de Quaquerria qui a la tête en sang (*secundum cristam et oculos sanguinolenta*) à cause d'un coq qui l'a torturée, ruinée et souillée (*torsit, pessumdedit et coinquinavit*)<sup>68</sup>. Un peu avant, il évoquait la brutalité du devoir conjugal auquel sont soumises les poules :

*Nullus enim hodie est gallis sine sanguine concubitus adeo miseras illas cristis deprehensas mordent et vellicant gallinas.*<sup>69</sup>

En effet, il n'est aujourd'hui pas possible pour les coqs de s'accoupler sans verser le sang, tellement ils mordent ces malheureuses poules saisies à la crête et les becquètent.

<sup>64</sup> Cf. notamment Érasme, *Querela pacis*, 1517 et Juan Luís Vives, *De concordia et discordia in humano genere*, 1529.

<sup>65</sup> *Gall. pugn.* p. 12.

<sup>66</sup> *Gall. pugn.* p. 12 : *ostentae fortitudinis jactantiam [...]*

<sup>67</sup> *Gall. pugn.* p. 16.

<sup>68</sup> *Gall. pugn.* p. 13.

<sup>69</sup> *Gall. pugn.* p. 13.

La violence de la scène n'est pas fictive et renvoie de fait à la réalité de l'accouplement des gallinacés. Il se pourrait que la description presque biologique de la scène et sa réinterprétation dans le contexte du *Gallus pugnans* soit encore augmentée d'un jeu de mot presque involontaire. En effet, *crista* signifie à la fois la crête de la poule ou du coq, mais aussi le clitoris. Étant donné les études de médecine suivies par Vadianus, le double sens semble est d'autant plus crédible que les traités de gynécologie de la Renaissance confondent le clitoris avec les petites lèvres dont l'analogie avec la crête des gallinacés est attestée au XVI<sup>e</sup> siècle dans les travaux d'Ambroise Paré<sup>70</sup>. Que l'ambiguïté du terme le soutienne ou non, l'élan de violence mentionné par Philonicus est celui que subit un genre et pas une race : « nos femmes craignent de tels hommes et pourtant elles ont plus de force que les poules »<sup>71</sup>. En creux se lit ici l'aveu de la violence physique des hommes à l'égard des femmes et sa condamnation.

Au contraire, Euthymus, leur avocat, décrit les coqs comme des animaux « remarquables d'allure, très vifs d'esprit et vigilants »<sup>72</sup>, semblables à des « hommes loyaux et avarés de leurs paroles »<sup>73</sup>. Ailleurs, la description est encore plus laudative et hyperbolique. Elle relève leur sens politique (*providentissimi Reipublicae*<sup>74</sup>). Cette dimension civique n'est pas présente dans le portrait du genre féminin. En effet, ces dernières sont cantonnées aux espaces intérieurs et domestiques, quand les coqs sont destinés aux espaces extérieurs. C'est d'ailleurs cet ordre domestique que rappelle Nomothetes en s'appuyant sur l'*Économique* de Xénophon :

*Non frustra diligens quidam rei domesticae praeceptor dixit : « existimo probam conjugem sociam domus esse magnumque momentum ad viri felicitatem »<sup>75</sup>. Natura siquidem quam primus ille mundi genitor*

<sup>70</sup> « Les Grecs les appellent Nymphes, qui pendent et sortent à aucunes femmes hors le col de leur matrice, et s'allongent et accourcissent comme fait la creste d'un coq d'Inde : principalement lors qu'elles desirent le coït, et que leurs maris les veulent approcher, se dressent comme la verge virile, tellement qu'elles s'en iouënt souvent avec les autres femmes. » Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, éditées par Joseph-François Malgaigne, t. 1, chapitre XXXIV « De la matrice particulièrement », p. 168. Je remercie Livia Lüthi pour ses éclaircissements à ce sujet.

<sup>71</sup> *Gall. pugn.* p. 13 : *Tales viros mulieres nostrae formidant et tamen Gallinis sunt fortiores.*

<sup>72</sup> *Gall. pugn.* p. 22 : *forma praestantes, animo acutissimi, vigilantissimi.*

<sup>73</sup> *Gall. pugn.* p. 23 : *apertos et paucorum verborum viros.*

<sup>74</sup> *Gall. pugn.* p. 32.

<sup>75</sup> La citation provient de la traduction latine de l'*Économique* de Xénophon publiée à la suite des *Commentariorum urbanorum Raphaelis Volaterrani octo et triginta libri* (1511), p. 867. Pour la fin de l'extrait, cf. Xénophone, *L'Économique*, 7. 30 : τῆ μὲν γὰρ γυναικὶ κάλλιον ἔνδον μένειν ἢ θουραλεῖν, τῷ δὲ ἀνδρὶ αἴσχιον ἔνδον μένειν ἢ τῶν ἔξω ἐπιμελεῖσθαι.

*perpetua fecunditate donavit operam mulieris ad domesticam diligentiam comparavit viri vero ad exercitationem extraneam.*<sup>76</sup>

Ce n'est donc pas en vain qu'un scrupuleux maître de l'affaire domestique a dit : « Je considère qu'une femme honnête est une alliée de la maison et d'une grande importance en ce qui concerne le bonheur de son mari ». Assurément la nature, que le premier père de ce monde a gratifiée d'une fécondité ininterrompue, a établi que le travail de la femme était d'être vouée au souci domestique, mais celui de l'homme à l'exercice en extérieur.

Néanmoins, le portrait des coqs n'est pas uniquement tourné vers l'extérieur et Euthymus tient à les présenter comme de bons chefs de famille qui aiment les poules, les choient, les protègent, ne mangent pas en leur absence, les séduisent par leurs gloussements enjôleurs, gardent les œufs en leur absence, veillent et se reposent peu, sonnent l'alarme et se battent pour les protéger, se reproduisent même s'ils sont fatigués<sup>77</sup> et assistent les parturientes<sup>78</sup>. En résumant, flirtant avec les vers de Virgile et d'Ovide<sup>79</sup>, ils ne sont qu'amour : *Omnia mansuetissimus gallorum amor efficaciter evincit*<sup>80</sup>, « l'amour très doux des coqs triomphe efficacement de tout ».

Sous le masque animalier, l'affrontement des genres ne laisse pas de doute. Philonicus, l'avocat des poules, le reconnaît lui-même, les problèmes conjugaux des gallinacés sont peut-être même pires que ceux des hommes : « alors qu'avant je n'aurais jamais cru qu'il y avait tant de peines dans l'union conjugale, spectateurs, même si j'en avais moi-même expérimenté quelques-unes aussi dans mon mariage »<sup>81</sup>.

## CONCLUSION

Approcher le *Gallus pugnans* par sa composition permet de mettre en évidence la dimension satirique du texte qui se joue des types des œuvres auxquelles il emprunte : *disputatio*, discours, satire et comédie. La présence des gallinacés parmi les personnages principaux renforce cette

<sup>76</sup> *Gall. pugn.* p. 42.

<sup>77</sup> *Gall. pugn.* pp. 26-27.

<sup>78</sup> *Gall. pugn.* p. 34.

<sup>79</sup> Virg. *Buc.s.*, 10. 69 ; Ovide, *Mét.*, 15. 165.

<sup>80</sup> *Gall. pugn.* p. 27 : *Omnia mansuetissimus gallorum amor efficaciter evincit.*

<sup>81</sup> *Gall. pugn.* p. 10 : *qui conjugali commertio tot inesse aerumnas numquam antea credidissem, spectatores, quanquam ego nonnullas et meo conjugio expertus eram.*

dimension à tous les niveaux. Elle confirme le parallèle avec la *disputatio* puisque le choix des personnages (*gallus, parasitus*) renforce l'identification avec le monde académique. Elle accentue la critique du monde judiciaire en faisant des chapons, animaux d'un entre deux genres, les médiateurs du conflit. Elle inscrit le *Gallus pugnans* dans la tradition satirique antique par les échos qui la lient aux discours de Lucien de Samosate et renaissance. La présence d'un parasite évoque la comédie romaine tandis que le rôle central joué dans ce récit par les animaux fait penser aux comédies grecques d'Aristophane, *Les Oiseaux* notamment. Le rôle central des gallinacés est annoncé dès la lettre dédicatoire : c'est le coq qui se trouve à l'origine du projet d'écriture, le texte né de cette idée et les différentes couches satiriques mises en évidence découlent de ce premier personnage.

Enfin, qui sort vainqueur du procès ? Pour Traninger qui s'intéresse à la satire scolastique, les chapons donnent raison aux coqs et encouragent ainsi les coqs universitaires à poursuivre leur combat contre la méthode scolastique, tout en modérant quelque peu leur ardeur<sup>82</sup>. D'un autre côté, le discours de Nomothetes, inspiré de l'*Économique* de Xénophon, confirme la répartition des rôles au sein du couple, aux femmes l'espace domestique, aux hommes l'espace public, et insiste sur les devoirs respectifs des deux parties au sein de la communauté qu'ils forment. Au terme du procès, c'est le couple qui est célébré et en particulier l'amour fidèle et sincère (*fidus et sincerus*<sup>83</sup>) qui doit unir les partenaires et la victoire. Coqs et poules à l'image des hommes et des femmes doivent s'appliquer à réaliser l'adage d'Euripide, « ni les richesses ni quoi que ce soit d'autre n'apportent autant de plaisir qu'un homme et une femme de bien »<sup>84</sup>. Cet idéal d'un mariage basé sur la bonne entente et la soumission des femmes à leur mari rejoint les textes produits par les humanistes sur le sujet, à l'instar de Vivès qui publiera en 1523 un *De institutione feminae christianae* et qui soutient également l'idée qu'il est nécessaire d'éduquer les femmes, une question soulevée en passant par Vadianus<sup>85</sup>.

Est-il vraiment nécessaire de s'interroger sur l'éventuel vainqueur du procès ? Le monologue du parasite Lichenor vient finalement bouleverser les certitudes et invite à changer de point de vue sur toutes les questions posées par le texte. Faisant lui aussi appel à des arguments d'autorité, il

<sup>82</sup> TRANINGER 2005, pp. 179-180.

<sup>83</sup> *Gall. pugn.* p. 43.

<sup>84</sup> *Gall. pugn.* p. 43 : *nec divitias nec quicquam aliud tantum voluptatis habere quantum virum et uxorem bonos*. La citation en latin, que n'avait pas identifiée Zimmel, est empruntée aux *Commentaires* de Raphaël de la Volterra (XXX, fo. CCCXXVIII). La citation originale n'a pas été retrouvée.

<sup>85</sup> *Gall. pugn.* p. 10.

cite des proverbes (*sententia*)<sup>86</sup> et se présente ainsi comme le dépositaire d'une vraie sagesse, bien qu'il ne possède aucun des attributs du sage<sup>87</sup>. Il critique le peu de contenu du procès et compare les cris des avocats à ceux des pharmaciens<sup>88</sup>. Évitant le terrain glissant de l'affaire conjugale vue comme une « broutille » (*nugas*), il condamne les poules et les coqs à la casserole sous de multiples formes parce qu'ils n'ont pas d'argent pour payer les frais du procès<sup>89</sup>. Finalement, Lichenor vient rappeler au lecteur que le *Gallus pugnans*, malgré les airs sérieux qu'il s'est donnés, doit avant tout être lu comme une farce.

Élodie Paupe

Université de Neuchâtel

Email : [elodie.paupe@unine.ch](mailto:elodie.paupe@unine.ch)

#### BIBLIOGRAPHIE

BLOEMENDAL 2014 : J. Bloemendal, *Neo-Latin Literary Genres and the Classical Tradition : Adaptation and Inventions*, in Ph. Ford, J. Bloemendal and Ch. Fantazzi (éds), *Brill's Encyclopaedia of the Neo-Latin World*, Leiden-Boston 2014, pp. 303-308.

FREI 2018 : W. Frei, *Vadian und die Toleranz*, « Appenzellische Jahrbücher », 145 (2018), pp. 45-50.

<sup>86</sup> *Gall. pugn.* p. 44 : *Vetus est sententia: « Neminem unum omnia noscere » et hoc itidem percelebratum: « Saepe etiam est olitor valde oportuna locutus »*. La note marginale signale *Ex Plauto* sans qu'il ait été possible d'établir la source des expressions détournées. Le premier proverbe est peut-être une adaptation de l'adage 1294 d'Érasme, « *Non omnia possumus omnes* » (ASD 2.3, n° 1294, p. 309-311), citation empruntée à Virgile (*Buc.* 8. 63). Le deuxième proverbe correspond à l'adage 501 d'Érasme, « *Saepe etiam est holitor valde opportuna locutus* » (ASD 2.2, n° 501, p. 21-22). Érasme précise qu'il emprunte l'adage à Aulu-Gelle (*Nuits Attiques*, II, 6, 9) : « *πολλάκι τοι καὶ μωρὸς ἀνὴρ μάλα καίριον εἶπεν id est Saepe etiam est holitor valde opportuna locutus* ».

<sup>87</sup> *Gall. pugn.* p. 44 : *non enim barba nec pallio nec pallore in faciem inducto cimino prudentiam ostento*. La barbe et le *pallium* renvoie sans doute aux philosophes, même si le nom du manteau peut également évoquer les autorités religieuses ou les pédagogues en général. Horace évoque une boisson à base de cumin qui rend pâle et facilite ainsi la tâche des hypocrites (*Ep.* 1. 19. 15).

<sup>88</sup> *Gall. pugn.* p. 45-46 : *Nihil enim praeter nugas et nebulas galli gallinaeque garritidarunt adauctas causicorum versutia latiore suco quorum hodie tantus clamor fuit ut adventans ego pharmacopolas me audire putarim*.

<sup>89</sup> *Gall. pugn.* p. 45 : *quia nihil apud eos aeris est quo litis sumptibus satis fieri possit*.

- FROHNE 2010 : R. Frohne, *Das Welt- und Menschenbild des St. Galler Humanisten Joachim von Watt/Vadianus (1484-1551)*, Remscheid 2010.
- GAMPER 2017 : R. Gamper, *Joachim Vadian, 1483/84-1551: Humanist, Arzt, Reformator, Politiker*, Zürich 2017.
- HÄISAN 2020 : C. Häisan, *Theatre as a Form of Activism*, « Theatrical Colloquia », 10/2 (2020), pp. 178-187.
- HILTY 1959 : H. R. Hilty (Hrsg.), *Joachim Vadian. Hahnenkampf oder Hennen im Laufgitter: eine Renaissance-Posse*, St. Gallen 1959.
- LAKS – MOST 2016 : A. Laks, G.W. Most (éds.), *Early Greek Philosophy. Beginnings and Early Ionian Thinkers*, t. II, part. 1, Cambridge 2016.
- MEYER 1990 : R. Meyer, *Hanwurst und Harlekin oder: Der Narr als Gattungsschöpfer. Versuch einer Analyse des komischen Spiels in den Staatsaktionen des Musik- und Sprechtheaters im 17. und 18. Jahrhunderts*, in R. Krebs, J.-M. Valentin (éds.), *Théâtre, nation et société en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nancy 1990, pp. 13-39.
- NAUERT 1998 : C. G. Nauert, *Humanism as Method: Roots of Conflict with the Scolastics*, « Sixteenth Century Journal », 29/2 (1998), pp. 427-438.
- PASTOUREAU 1999 : M. Pastoureau, *L'animal et l'historien du Moyen Âge*, in J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu, (éds.), *L'animal exemplaire au Moyen Âge V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Rennes 1999, pp. 13-26.
- PAUPE 2021 : É. Paupe (dir.), *Gallus pugnans. Panique au poulailler*, Neuchâtel, 2021.
- PORTER 2014 : D. A. Porter, *Neo-Latin Prose Satire*, in Ph. Ford, J. Bloemendal and Ch. Fantazzi (eds), *Brill's Encyclopaedia of the Neo-Latin World*, Leiden-Boston 2014, pp. 323-334.
- RICO 2002 : G. Rico, *Le rêve de l'humanisme. De Pétrarque à Érasme*, traduction de J. Tellez revue par A.-Ph. Segonds, Paris 2002.
- RUMMEL 1995 : E. Rummel, *The Humanist-Scholastic Debate in the Renaissance and Reformation*, Cambridge-London 1995.
- SCHENKER-FREI 1973 : V. Schenker-Frei, *Bibliotheca Vadiani*, St. Gallen 1973.
- SCHIRRMEISTER 2013 : A. Schirrmeister, *Vadian (Vadianus, von Watt), Joachim*, in F. J. Worstbrock (éd.), *Deutscher Humanismus 1480-1520 Verfasserlexikon*, vol. 2, Berlin, 2013, col. 1177-1237.

- SCHIRRMEISTER 2015 : A. Schirrmeister, *Autopsie und Convivium*, in S. Georgi et alii (éds.), *Geschichtstransformationen : Medien, Verfahren und Funktionalisierungen historischer Rezeption*, Bielefeld, 2015, pp. 69-106.
- SIEBER 2013 : C. Sieber, *Joachim Vadian s.v. Dictionnaire historique de la Suisse*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/012383/2013-11-19/> consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- TRANINGER 2005 : A. Traninger, *Hahnenkampf. Agon und Agression in akademischen Disputationen der frühen Neuzeit*, in K. Hempfer et A. Traninger (éds.), *Macht Wissen Wahrheit*, Freiburg i.Br. 2005, pp. 169–183.
- TRANINGER 2012 : A. Traninger, *Disputation, Deklamation, Dialog. Medien und Gattungen europäischer Wissensverhandlung zwischen Scholastik und Humanismus*, Stuttgart 2012.
- VAN TIEGHEM 1966 : P. Van Tieghem, *La littérature latine de la Renaissance. Étude d'histoire littéraire européenne*, Paris 1966 [1944].
- VARTIER 1970 ; J. Vartier, *Les procès d'animaux du Moyen Âge à nos jours*, Paris 1970.
- WEIJERS 1999 : O. Weijers, *De la joute dialectique à la dispute scolastique*, « Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », 2 (1999), pp. 509-518.
- WEIJERS 2002 : O. Weijers, *La « disputatio » dans les facultés des arts au Moyen Âge*, Turnhout 2002.
- WEST 2003 : M.L. Wesr, *Homeric Hymns. Homeric Apocrypha. Lives of Homer*, Harvard 2003.
- ZIMMEL 1947 : B. Zimmer, *Der « Gallus pugnans » des Joachim von Watt*, thèse de doctorat, Université de Vienne, 1947.